

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

PAT : développer l'agriculture, renforcer la formation et l'emploi

FIGURANT en bonne place dans le Programme d'accélération de la transformation (PAT), le secteur agricole pourrait fortement impacter l'économie nationale si les réformes engagées maintiennent le cap actuel. Retour sur ce volet du bilan provisoire présenté lundi à Libreville par le secrétaire exécutif du Conseil national du Plan d'accélération de la transformation, Yves-Sylvain Moussavou Boussougou.

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

POUR relever le défi du secteur alimentaire, à savoir réduire les importations, cinq Zones agricoles à forte productivité (ZAP) ont été créées dans les provinces de l'Estuaire, du Moyen-Ogooué, de la Ngounié et du Haut-Ogooué. Ces zones sont situées à Kango, Andem, Bifoun-Abanga, Idemba, Mboukou et Souba. L'objectif de ces ZAP est de fournir des solutions adaptées aux agriculteurs afin de garantir la sécurité alimentaire, de renforcer les exportations de produits agricoles et d'élevage, tout en luttant contre la pauvreté grâce à la création d'emplois.

La première ZAP créée est celle de Kango, qui couvre une superficie de 12 000 hectares. Déjà, 590 demandes ont été validées dans cette zone, ce qui représente 4 548 hectares, dont 574 parcelles ont été distribuées au cours de l'année. D'autres attributions sont en cours pour cette zone et les souscriptions se poursuivent.

Quant à la ZAP d'Andem, qui s'étend sur 10 000 hectares, elle est spécifiquement dédiée à l'élevage à grande échelle de la volaille. Des travaux d'aménagement y sont exécutés par un promoteur afin d'y installer des éleveurs et des producteurs locaux.

Dans la Zone agricole à forte productivité de Souba, un opérateur privé, AFA Gabon, a lancé un projet d'exploitation et de pro-



Yves-Sylvain Moussavou Boussougou, secrétaire exécutif du CNPAT.

Une agriculture forte pour le mieux-être des populations

GMNN
Libreville/Gabon

LE Gabon importe aujourd'hui pour près de 450 milliards de francs de produits alimentaires. Évidemment, c'est le signe d'une production locale insuffisante. Si le secteur agricole est bien développé, d'importantes économies pourraient être réalisées. Et cet argent pourrait être investi dans un autre secteur.

Certes, les réformes engagées dans l'agriculture ne porteront pas leurs fruits dans l'immédiat, mais elles en valent la peine si le pays veut inverser la courbe des importations. D'ailleurs, celles-ci ont un impact négatif sur le

niveau de vie des populations. D'autant plus que les ménages doivent supporter le poids de l'inflation.

En juillet dernier, le gouvernement a arrêté une nouvelle mercuriale des prix des produits de première nécessité. La deuxième en moins d'un an. C'est dire que le blocage des prix dans une mercuriale n'est pas une solution durable. D'autant plus que les populations attendent plutôt une baisse du coût de la vie.

Pour mieux contrôler les prix, il faut produire localement et impacter le marché. Le Conseil national du plan d'accélération de la transformation (CNPAT) l'aura certainement compris. Puisque l'agriculture se trouve en bonne place dans son action.

duction mécanisée de produits maraîchers dans une ferme agropastorale. Plusieurs actions ont été réalisées, dont l'adduction d'eau sur 3,5 km, la mise en place d'une station de pompage, l'installation d'un réseau d'eau sur 10 hectares, le labour de 18 hectares par la coopérative du département, ainsi que la plantation de 50 hectares de tomates et de 50 hectares d'oignons.

SOCIAL. L'ambition du PAT a été de poser les bases d'un modèle social plus inclusif avec pour objectif d'impacter à la baisse le nombre de personnes vulnérables. Ainsi, les domaines de l'emploi, de la formation professionnelle, de l'éducation, de la santé et de la protection sociale ont été privilégiés.

Dans ce sens, le Code du travail, adopté en novembre 2021, vise à offrir aux employeurs un outil facilitant l'accès à l'emploi, en particulier pour les jeunes. La

réforme du Pôle national de promotion de l'emploi (PNPE) a été menée à terme. Elle va permettre aux demandeurs d'emploi, notamment les jeunes, d'accéder à deux types d'insertion : l'emploi salarié et l'auto-emploi. Deux nouveaux bureaux du PNPE ont été ouverts à Ntoundou et Koula-Moutou.

Selon le CNPAT, cette réforme a permis à 5 589 jeunes de bénéficier d'un accompagnement à l'emploi entre 2020 et 2022. Le projet "Un taxi, un emploi, un avenir" par exemple, vise à permettre à des jeunes gabonais de devenir propriétaires d'un taxi. À ce jour, 21 jeunes de la province de l'Estuaire ont bénéficié de ce programme.

Le CNPAT a aussi indiqué que des progrès remarquables ont été réalisés dans le domaine de la formation professionnelle, notamment par la réforme de l'Agence nationale de la forma-

tion et de l'enseignement professionnel (ANFEP), l'acteur principal du secteur. Un investissement financier considérable a été entrepris dès le début du deuxième septennat du président Ali Bongo Ondimba pour combler les lacunes accumulées au fil des décennies.

Il convient de rappeler ici que le Gabon a bénéficié d'un financement de 173 milliards de FCFA de la part de la Chine, de la Banque mondiale et de la BAD dans le domaine de la formation professionnelle. Ces fonds ont été utilisés pour la construction de cinq grands centres multimédias hautement équipés situés à Nkok, Mvengué et Port-Gentil, et offrant des formations dans de nombreux domaines techniques dont les métiers du bois, du bâtiment, des travaux publics et des technologies de l'information et de la communication (TIC).